Présentation de l'anthologie

Ce numéro de la Revue Générale est exceptionnel à plus d'un titre.

Tout d'abord, parce qu'il témoigne de la présence centrale occupée depuis 1865 dans le paysage intellectuel belge – osons ces deux adjectifs, si audacieux paraissent-ils à l'ère de l'intelligence artificielle et des fragmentations communautaristes – par *une revue*. Une revue, c'est-à-dire un carrefour, un point de rencontre avec ses convergences et ses divisions, sa circulation soumise à des accélérations et des ralentissements mais toujours fluide au final, sa dynamique propre et ses tensions que la culture de l'échange finit par résoudre, son respect de la tradition et ses échappées belles, les rigueurs de son exigence et ses libertés grandes.

La Revue Générale ne cessera de paraître que trois fois dans son histoire, entre 1915 et 1918, entre 1940 et 1945, et de mars 2017 à aujourd'hui. C'est donc dire si elle a épousé son temps et si en composer l'anthologie passe par un travail d'exhumation qui révèle un authentique trésor textuel. Car répondant à sa vocation première de se distancier de l'actualité brute (bonne pour la gazette) et s'offrant le luxe de prendre un certain recul, la RG a surplombé tous les champs disciplinaires importants de notre civilisation : politique bien sûr, littérature, beaux-arts, droit, économie, sciences et techniques, éthique... Aucun sujet, aucune question, aucun débat d'idées n'échappera à son intérêt ni à sa vigilance. Voilà pourquoi disposer d'une telle cartographie de notre histoire constitue aussi un véritable bien commun dont il s'agissait de redonner la mesure au public.

Et puis ce florilège réserve son lot de surprises, en matière de thèmes abordés comme de signatures rencontrées : ce sont ici des pages très engagées de l'historien Kurth sur le sort inhumain réservé aux Amérindiens par le colons ; là, un texte

critique du jeune Robert Denoël quand il n'était pas encore l'éditeur de Céline; ailleurs, un portrait de Brassens attablé dans quelque bistroquet bruxellois, de Simenon conférençant à Liège, de Jacqueline Harpman soumise à la maïeutique des questions de Monique Verdussen... Malgré l'adoption d'une présentation par ordre chronologique, les événements majeurs ne sont pas les seuls jalons retenus. Certes, Paul Struye abordera avec courage les outrances de la répression sur les collabos au sortir de la Seconde Guerre mondiale et, en décembre 1963, Jacques Franck parlera évidemment de J.-F.K. (par la bande, cependant); mais un frêle arbuste chinois, l'éloge de la lenteur en lecture ou le portrait d'une ménagère succombant à l'extase consumériste des premiers grands magasins suffiront aussi de prétexte à regard, à réflexion.

Il tombait sous le sens que cette anthologie s'ouvrît – avec l'hommage prononcé par Francis Delpérée lors de la cérémonie d'adieu – et se fermât – avec les ultimes pages du « diaire » qu'elle publiait dans *sa* revue – sur le nom de France Bastia. Pour prendre un nouveau départ, le bateau s'éloigne du quai, mais une amarre l'y relie toujours, invisible et insécable, celle de la mémoire.

Frédéric SAENEN Rédacteur en chef

Je tiens à remercier toute l'équipe du Service de prêt de l'Université de Liège pour avoir mis à ma disposition, avec autant de patience et de compétence, la volumineuse matière nécessaire à la composition de cette anthologie.

Prospectus figurant en tête du premier numéro de la *Revue Générale* (janvier 1865)

En publiant la *Revue Générale*, le Comptoir universel d'imprimerie et de librairie se propose de réaliser un vœu exprimé depuis longtemps et par le public lettré et par les écrivains qui comprennent la nécessité de seconder l'action utile de la presse quotidienne en Belgique :

Si certaines personnes croient encore qu'un journal quotidien leur suffit et hésitent à s'abonner à une revue, il en est d'autres, et la réflexion ne peut qu'en augmenter le nombre, qui reconnaissent qu'à notre époque la revue est le complément indispensable du journal pour tout homme qui veut apprécier le mouvement politique, religieux, scientifique et littéraire de son temps.

Quel est en effet le but de la presse quotidienne ?

Le journal relate, enregistre la nouvelle courante, l'événement politique ou littéraire du jour, des bruits souvent démentis et des appréciations parfois précipitées qu'il est obligé de rectifier le lendemain. Il doit satisfaire avant tout la curiosité du lecteur. La revue se propose surtout de l'instruire. En coordonnant les faits, en les récapitulant dans sa chronique, elle s'attache à les vérifier. À ce titre, elle continue utilement et complète la feuille quotidienne.

À cause de son cadre restreint, le journal ne peut embrasser, dans des études assez étendues, les grandes controverses historiques, philosophiques, économiques, qui remuent et passionnent la société contemporaine. Et lorsqu'il les aborde, emporté lui-même dans le tourbillon des idées de chaque jour, il ne peut le faire que d'une manière insuffisante, en courant, pour ainsi dire, et sans laisser de traces assez persistantes. On peut dire à certains égards que le journal pose les questions que la revue se charge de résoudre. Il ouvre la discussion que la revue poursuit à l'aide de recherches plus soigneuses et plus approfondies,

par des travaux plus complets d'histoire, de philosophie, d'économie politique et sociale. Si le journal est ici l'instrument de la lutte des partis, l'expression des ardeurs les plus vives de la polémique, la revue se meut dans une sphère plus sereine, plus impartiale et plus calme. Elle a plus de chances, par suite, d'influer sur les esprits sérieux et de les ramener au sentiment des véritables intérêts sociaux.

La revue tient donc en quelque sorte le milieu entre le journal et le livre, le journal que tout le monde lit, le livre qu'on lit trop peu. Mais les préoccupations positives de la vie, le soin des affaires laissent à un si petit nombre le loisir de la lecture régulière et assidue! La revue supplée à cette absence habituelle de lecture suffisante; par ses analyses critiques, elle fait connaître le livre, elle le propage par le désir qu'elle éveille de le lire.

Il est d'ailleurs très éloigné de notre pensée de vouloir contester ou amoindrir l'importance et l'utilité du journal. Nous voulons affirmer un seul point, c'est que la revue, comme nous l'avons dit, devient de plus en plus le complément indispensable de la presse quotidienne.

Cette vérité est déjà comprise dans la plupart des pays. Aussi le nombre des revues s'accroît-il partout avec leur succès.

L'Angleterre, l'Allemagne, la France, les États-Unis, ont de nombreuses revues. Peu de pays se trouvent dans des conditions aussi favorables que la Belgique pour la création d'une revue internationale.

Par sa position politique et géographique, la Belgique semble destinée tout naturellement à devenir l'organe de la pensée, gênée ou moins libre ailleurs, et le siège d'une publicité centrale à laquelle coopéreraient les écrivains distingués des nations qui avoisinent.

Chose singulière, malgré ces conditions si heureuses de liberté et de position, la Belgique ne compte encore aucun organe de ce genre. Elle peut citer sans doute des recueils périodiques très-estimables, mais à caractère spécial, destinés à un public spécial; elle ne possède pas de revue générale.

C'est une lacune très-regrettable que veut combler la publication que nous commençons aujourd'hui.

Cette publication, nous pouvons le dire, est entourée de toutes les garanties de succès les plus sérieuses et les plus durables.

Mais il importe de faire connaître ici les principes sous l'influence desquels la *Revue Générale* a été fondée.

On pourrait dire qu'il existe deux sortes de revues : les revues à programme, dont le but est de faire prévaloir un système, une réforme un parti ; – les revues plus ouvertes et plus libres.

C'est parmi ces dernières que la *Revue Générale* se placera. – Est-ce à dire qu'elle ne s'impose aucun principe, aucune limite ?

Non, elle n'ouvrira pas ses colonnes à l'attaque contre l'Église catholique et son autorité; elle ne les ouvrira pas non plus à l'attaque contre nos institutions et nos libertés constitutionnelles.

Sous cette réserve et dans ces limites, qui laissent le champ le plus vaste à la discussion, la Revue Générale proclame le principe de la liberté des auteurs sous la responsabilité de leur signature. Pas de solidarité donc des écrivains et des collaborateurs. Chacun reste responsable de son travail. Les idées de l'un n'engagent nullement les idées de l'autre.

Ainsi, dans l'ordre des questions politiques, des réformes économiques, la Revue Générale n'entend pas imposer un programme, imprimer une direction unique : elle admet la diversité des appréciations. Cette liberté et cette diversité même seront, nous le croyons, un puissant élément d'intérêt et de succès.

[...]